



Programme de Parrainage

Conditions Générales

1 Définitions

Définitions	Signification
Offre	Programme de parrainage de Finst
Conditions Générales	Les conditions générales de l'Offre de Parrainage
Finst	Finst B.V. et ses entités affiliées
Filleul	Une personne privée ou morale qui est éligible à l'utilisation des services de Finst, qui n'a jamais été cliente et qui ouvre un nouveau compte chez Finst après avoir été parrainée par un Client.
Client	Une personne privée ou morale qui est un client existant de Finst et qui parraine un Filleul.

2 Conditions Générales

Les présentes Conditions Générales s'appliquent au programme de parrainage de Finst :

1. Dans le cadre de l'Offre, les Clients éligibles peuvent partager leur code de parrainage personnel avec des Filleuls, qui peuvent utiliser ce code pour devenir client de Finst.
2. Pour être éligible à l'Offre, le Filleul ne doit pas avoir été client de Finst auparavant et doit ouvrir un compte chez Finst en utilisant le code de parrainage personnel reçu par un Client.
3. Le code de parrainage personnel doit être renseigné par le Filleul dans le champ prévu à cet effet durant le processus d'inscription. Le Filleul doit compléter le processus de vérification et d'identification avec succès, activer son compte en faisant un premier dépôt de fonds et être approuvé par Finst en tant que Client.
4. Une fois que le compte du Filleul est ouvert et qu'il devient client, un crédit de 100€ en frais de transaction est automatiquement appliqué sur le compte du Filleul. Ce crédit est valide pendant une durée d'un mois suivant l'activation du compte du Filleul. A l'issue de cette période, tout crédit restant expirera et ne pourra être réclamé. Suivant la même condition, si le Filleul ouvre son compte entre le 14/09/2023 et le 31/10/2023, un bonus supplémentaire de 10€ en cash sera versé sur le compte bancaire ou le compte Finst du Filleul dans un délai de 4 semaines à compter de l'activation du compte du Filleul.
5. Si le Filleul exécute une transaction d'un montant minimum de 100€ sur la plateforme de Finst dans un délai d'un mois suivant l'activation de son compte, un crédit de 100€ en frais de transaction sera également appliqué sur le compte du Client parrain. Ce crédit est valable pendant une durée d'un mois et peut être activé à tout moment par le Client. A l'issue de cette période, tout crédit restant expirera et ne pourra être réclamé. Suivant la même condition, si le Client parraine un Filleul qui ouvre son compte entre le 14/09/2023 et le 31/10/2023, un bonus supplémentaire de 10€ en cash sera versé sur le compte bancaire ou le compte Finst du Client dans un délai de 4 semaines à compter de l'activation du compte du Filleul.

6. Les frais de transaction éligibles seront facturés sur le compte du Filleul et du Client, puis remboursés automatiquement dans un délai maximal d'une semaine à compter du moment où ils sont facturés.
7. Le Client et le Filleul peuvent consulter le montant restant sur leur crédit de frais de transaction dans le cadre de l'Offre depuis leur tableau de bord personnel situé dans l'onglet « Récompenses » sur la plateforme de Finst. Les informations mentionnées dans l'onglet « Récompenses » sont fournies à titre informatif uniquement et peuvent faire l'objet d'ajustements et/ou de corrections de la part de Finst à tout moment et sans préavis ni notification préalable.
8. Le cas échéant, le Client et/ou le Filleul sont seuls responsables du paiement d'impôts et de la transmission d'informations aux autorités fiscales dans le cadre de cette Offre.
9. Il n'existe pas de nombre maximal de Filleuls pouvant être parrainés chez Finst par un Client. Les Clients et/ou Filleuls participant à l'Offre ne peuvent cumuler cette Offre à d'autres offres promotionnelles actuelles ou futures, sauf si cela est explicitement permis par Finst.
10. Finst peut, à sa discrétion, contacter un Client et/ou Filleul pour convenir de conditions spéciales relatives à cette Offre.
11. Cette Offre est basée sur une politique d'utilisation équitable. Si Finst considère qu'un participant commet des actions frauduleuses, abuse de cette Offre de quelque manière que ce soit ou participe à des activités pouvant endommager la réputation de Finst, Finst réserve le droit de restreindre la participation à cette Offre à certains participants, révoquer tout crédit de frais de transaction, ou réclamer des frais de transaction ayant déjà été remboursés dans le cadre de cette Offre.
12. Finst réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales ou les conditions de l'Offre à tout moment et de suspendre ou annuler cette Offre, à son entière discrétion et sans préavis ni notification préalable.
13. La loi néerlandaise s'applique à cette Offre.
14. Ce document a été traduit depuis sa version originale en anglais. En cas de réclamation, la version originale en [anglais](#) prévaut.

3 Acceptation des Conditions Générales

En participant à cette Offre, le participant accepte automatiquement les présentes Conditions Générales. En cas de réclamation concernant l'Offre ou les présentes Conditions Générales, la décision de Finst fera foi. Ces Conditions Générales doivent être lues en conjonction avec le [Contrat Client](#) de Finst. Pour toute question relative à cette Offre, les participants peuvent contacter Finst à support@finst.com.